



Ministère des Finances  
Canada

Department of Finance  
Canada

# La revue financière

## Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de mars 2026

Canada

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Finances et du Revenu national, 2026  
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document  
en tout ou en partie doit être adressée au  
ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF  
ISSN 1487-0142

# Faits saillants

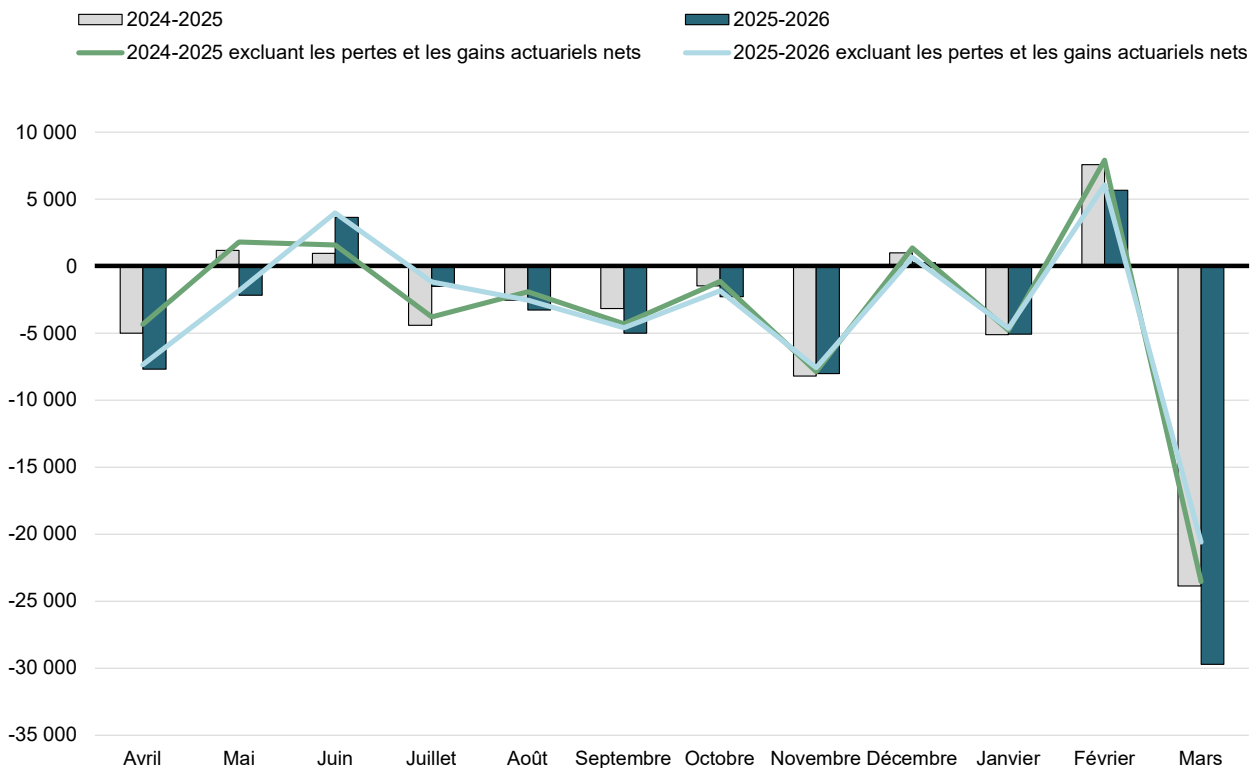
## Mars 2026

Le mois de mars 2026 s'est soldé par un déficit budgétaire de 29,7 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 23,9 milliards de dollars en mars 2025. Le déficit budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets se chiffrait à 20,6 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 23,5 milliards de dollars pour la même période en 2024-2025. Le solde budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes et des gains actuariels nets découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.

Graphique 1

### Solde budgétaire mensuel et solde budgétaire excluant les pertes et les gains actuariels nets

M\$



Comparativement à mars 2025 :

- Les revenus ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (4,0 %), ce qui s'explique en grande partie par la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés, des revenus d'intérêts et de pénalités ainsi que des revenus tirés de la taxe sur les produits et services (TPS). Cette hausse a été compensée en partie par la baisse des produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers, des revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi et des droits de douane à l'importation.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 1,2 milliard de dollars (1,9 %), ce qui s'explique en grande partie par une baisse des charges de programmes directes en raison d'économies comptabilisées en mars 2026 à la suite de modifications aux régimes d'avantages futurs des employés annoncées dans le Budget de 2025, compensée en partie par une différence d'une année à l'autre dans le calendrier des paiements au titre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et une hausse des autres paiements de transfert.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (2,0 %), en raison de la hausse des taux d'intérêt effectifs moyens et de l'encours des obligations négociables, compensée en grande partie par la baisse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor.
- Les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 8,8 milliards de dollars, en passant de 0,3 milliard de dollars à 9,1 milliards de dollars, en raison de l'amortissement accéléré des pertes actuarielles découlant de modifications aux régimes d'avantages futurs des employés mentionnées plus haut, conformément aux normes comptables du gouvernement.

## Avril 2025 à mars 2026

---

Le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 55,3 milliards de dollars pour la période d'avril 2025 à mars 2026 de l'exercice 2025-2026, par rapport à un déficit de 43,2 milliards de dollars pour la même période de 2024-2025. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes s'établissait à 41,6 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 39,1 milliards de dollars pour la période d'avril à mars de l'exercice 2024-2025.

Comparativement à 2024-2025 :

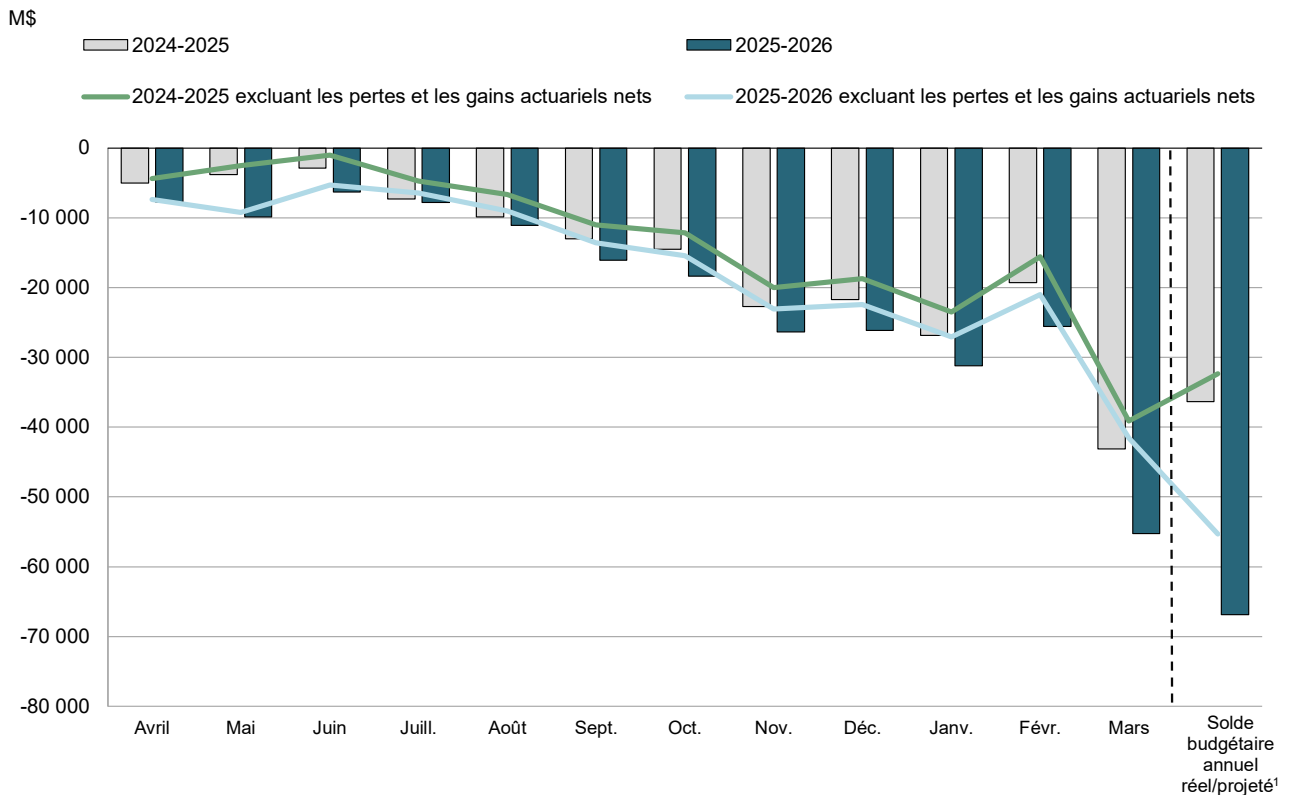
- Les revenus ont augmenté de 5,2 milliards de dollars (1,1 %), ce qui s'explique en grande partie par la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, des autres revenus et des droits de douane à l'importation découlant des contre-mesures imposées en réponse aux droits de douane américains. Cette hausse a été compensée en partie par la baisse des produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers et des revenus tirés de la TPS.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 7,6 milliards de dollars (1,6 %), sous l'effet de l'augmentation des principaux transferts aux particuliers, aux provinces, aux territoires et aux municipalités et des charges de programmes directes, compensée en partie par l'élimination progressive de la Remise canadienne sur le carbone.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (0,1 %), sous l'effet de l'augmentation des taux d'intérêt effectifs moyens et de l'encours des obligations négociables ainsi que des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation, compensés par la baisse des taux d'intérêt à court terme sur les bons du Trésor et des intérêts nets sur les opérations de swap de devises et les autres passifs.
- Les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 9,7 milliards de dollars (240,7 %), en raison principalement de l'amortissement accéléré des pertes actuarielles découlant de modifications aux régimes d'avantages futurs des employés en 2025-2026.

Les résultats de mars 2026 ne constituent pas les résultats définitifs de 2025-2026. Les résultats définitifs de l'exercice financier intégreront d'autres ajustements de fin d'exercice qui seront apportés une fois que des renseignements additionnels seront connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies après le mois de mars à l'égard des déclarations de revenus, de même que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs.

Pour la période d'après le mois de mars, l'incidence de l'impôt couru, des évaluations et d'autres ajustements est incertaine. Par exemple, au cours des trois derniers exercices, pendant la période d'après le mois de mars, le déficit budgétaire définitif a diminué de 6,8 milliards de dollars en 2024-2025, a augmenté de 10,9 milliards de dollars en 2023-2024 et a diminué de 6,0 milliards de dollars en 2022-2023.

Les résultats définitifs de 2025-2026 seront publiés dans les *Comptes publics du Canada* de 2026.

Graphique 2  
**Solde budgétaire cumulé de l'exercice et solde budgétaire cumulé excluant les pertes et les gains actuariels nets**



<sup>1</sup>Sources : Rapport financier annuel du gouvernement du Canada de 2024-2025; Mise à jour économique du printemps de 2026

Tableau 1  
**État sommaire des opérations**  
M\$

	Mars		Avril à mars	
	2025	2026	2024-2025	2025-2026
<b>Opérations budgétaires</b>				
Revenus	44 977	46 771	494 811	500 017
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-64 209	-62 967	-480 291	-487 892
Frais de la dette publique	-4 313	-4 401	-53 654	-53 707
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-23 545	-20 597	-39 134	-41 582
Pertes actuarielles nettes	-335	-9 130	-4 020	-13 695
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-23 880	-29 727	-43 154	-55 277
<b>Opérations non budgétaires</b>	1 432	13 617	-86 595	-48 412
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-22 448	-16 110	-129 749	-103 689
<b>Variation nette dans les activités de financement</b>	16 965	3 223	109 235	105 885
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	-5 483	-12 887	-20 514	2 196
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>			46 141	48 337

Nota - Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

## Revenus

Au total, les revenus en mars 2026 se sont chiffrés à 46,8 milliards de dollars, soit une hausse de 1,8 milliard de dollars (4,0 %) par rapport à mars 2025.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 2,6 milliards de dollars (7,6 %) par rapport à la même période en 2024-2025, ce qui s'explique par l'augmentation des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés, sous l'effet de la hausse des rentrées provenant du secteur financier, et par l'augmentation des revenus tirés de la TPS, laquelle s'explique en partie par un effet de base découlant du congé de TPS et de taxe de vente harmonisée qui avait fait diminuer les sommes perçues en mars 2025.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont diminué de 1,5 milliard de dollars (99,3 %), ce qui est attribuable à la fin de l'application de la redevance fédérale sur les combustibles à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.
- Les revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi ont diminué de 0,4 milliard de dollars (9,0 %), ce qui s'explique par un ajustement de fin d'exercice plus élevé en mars 2025 qu'en mars 2026.
- Les autres revenus ont connu une hausse de 1,0 milliard de dollars (20,0 %), sous l'effet principalement d'une augmentation des revenus d'intérêts et de pénalités.

Les revenus pour la période d'avril à mars de l'exercice 2025-2026 se sont élevés à 500,0 milliards de dollars, soit une hausse de 5,2 milliards de dollars (1,1 %) par rapport à la même période en 2024-2025.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 12,1 milliards de dollars (3,0 %), comparativement à la même période en 2024-2025, ce qui s'explique par la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés et des droits de douane à l'importation, compensée en partie par la baisse des revenus tirés de la TPS. La hausse des droits de douane à l'importation découle des contre-mesures imposées en réponse aux droits de douane américains.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont diminué de 12,7 milliards de dollars (101,6 %), ce qui est attribuable à la fin de l'application de la redevance fédérale sur les combustibles.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (5,1 %), sous l'effet d'une augmentation du nombre de personnes en emploi, des salaires et du maximum de la rémunération assurable.
- Les autres revenus ont augmenté de 4,2 milliards de dollars (9,1 %), principalement sous l'effet de la hausse des revenus des sociétés d'État entreprises, y compris une forte amélioration d'une année sur l'autre des bénéfices nets de la Banque du Canada.

Tableau 2  
Revenus

	Mars			Avril à mars		
	2025	2026	Variation	2024-2025	2025-2026	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
<b>Revenus fiscaux</b>						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	18 087	18 140	0,3	220 590	226 769	2,8
Sociétés	10 012	11 760	17,5	97 194	101 543	4,5
Non-résidents	823	1 360	65,2	14 120	14 684	4,0
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	28 922	31 260	8,1	331 904	342 996	3,3
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	3 594	4 372	21,6	53 862	50 841	-5,6
Taxes sur l'énergie	637	464	-27,2	5 632	5 539	-1,7
Droits de douane à l'importation	1 044	734	-29,7	6 211	10 240	64,9
Autres taxes, taxes d'accise et droits d'accise	531	541	1,9	7 263	7 310	0,6
Total des autres taxes et droits	5 806	6 111	5,3	72 968	73 930	1,3
Total des revenus fiscaux	34 728	37 371	7,6	404 872	416 926	3,0
<b>Produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers</b>	1 477	11	-99,3	12 477	-196	-101,6
<b>Cotisations d'assurance-emploi</b>	3 914	3 561	-9,0	31 025	32 606	5,1
<b>Autres revenus</b>	4 858	5 828	20,0	46 437	50 681	9,1
<b>Total des revenus</b>	44 977	46 771	4,0	494 811	500 017	1,1

Nota - Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Charges

Pour le mois de mars 2026, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont chiffrées à 63,0 milliards de dollars, soit une baisse de 1,2 milliard de dollars (1,9 %) par rapport à mars 2025.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations au titre du programme de la Sécurité de la vieillesse, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (5,7 %).
  - Les transferts au titre du programme de la Sécurité de la vieillesse ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (7,9 %), en raison principalement de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées.
  - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 0,1 milliard de dollars (3,5 %).
  - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 0,1 milliard de dollars (122,5 %), ce qui est attribuable à une baisse du montant révisé des prestations et aux révisions effectuées durant l'exercice visant des réévaluations antérieures.
  - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (6,1 %), en partie sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation, qui prend effet le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 3,9 milliards de dollars (46,3 %), ce qui s'explique en grande partie par une différence d'une année à l'autre dans le calendrier des paiements au titre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont diminué de 0,8 milliard de dollars (71,8 %), principalement sous l'effet de l'élimination structurelle progressive de la Remise canadienne sur le carbone et des mécanismes connexes de retour des produits de la redevance sur les combustibles à la suite de l'élimination de la redevance fédérale sur les combustibles à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

- Les charges de programmes directes ont diminué de 5,1 milliards de dollars (12,0 %). Parmi les charges de programmes directes :
  - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (5,8 %), ce qui s'explique par la hausse des provisions pour prêts et des transferts au titre du logement, la mise en place de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, l'élévation de l'Allocation canadienne pour les travailleurs et l'augmentation des transferts de revenus de ressources extracôtières, compensées en partie par la baisse des paiements de transfert en lien avec les peuples autochtones.
  - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont diminué de 6,6 milliards de dollars (42,4 %). Cette baisse est attribuable en grande partie à la constatation en mars 2026 de modifications aux régimes d'avantages futurs des employés annoncées dans le Budget de 2025, notamment l'harmonisation de l'indexation de certaines prestations de retraite avec l'indice des prix à la consommation et le rajustement des prestations liées au cannabis à des fins médicales pour tenir compte de la valeur marchande. Ces économies ont été compensées par la constatation accélérée de pertes actuarielles existantes dans les pertes actuarielles nettes, conformément aux normes comptables gouvernementales.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (2,0 %), en raison de la hausse des taux d'intérêt effectifs moyens et de l'encours des obligations négociables, compensée en grande partie par la baisse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont augmenté de 8,8 milliards de dollars, en passant de 0,3 milliard de dollars à 9,1 milliards de dollars, ce qui s'explique en grande partie par la constatation accélérée de pertes actuarielles en raison de modifications aux régimes au présent exercice.

Pour la période d'avril à mars de l'exercice 2025-2026, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 487,9 milliards de dollars, soit une hausse de 7,6 milliards de dollars (1,6 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 9,7 milliards de dollars (7,4 %).
  - Les transferts au titre du programme de la Sécurité de la vieillesse ont augmenté de 2,4 milliards de dollars (2,9 %), en raison principalement de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées.
  - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 3,5 milliards de dollars (14,0 %), principalement en raison du taux de chômage plus élevé pendant cette période par rapport à l'année précédente, de même que de nouvelles mesures qui ont facilité l'accès aux prestations d'assurance-emploi.
  - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 2,3 milliards de dollars (108,0 %), ce qui est attribuable à une baisse du montant révisé des prestations et aux révisions effectuées durant l'exercice visant des réévaluations antérieures.
  - Les prestations pour enfants ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (5,3 %), en partie sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 5,7 milliards de dollars (5,5 %), principalement sous l'effet des hausses prévues par la loi pour le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, les transferts au titre de la péréquation et les transferts aux territoires, ainsi que de l'augmentation des transferts au titre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont diminué de 11,2 milliards de dollars (72,3 %), principalement sous l'effet de l'élimination progressive de la Remise canadienne sur le carbone et des mécanismes connexes de retour des produits de la redevance sur les combustibles.

- Les charges de programmes directes ont augmenté de 3,3 milliards de dollars (1,5 %). Parmi les charges de programmes directes :
  - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (0,1 %), étant donné que les hausses attribuables à la mise en place de paiements de transfert au titre du Régime canadien de soins dentaires, à l'augmentation des contributions au titre de la défense, des provisions pour prêts et des transferts au titre de l'Allocation canadienne pour les travailleurs et à la mise en place de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées ont été compensées en grande partie par une baisse des paiements de transfert en lien avec les peuples autochtones, l'aide en cas de catastrophe et les incitatifs à l'achat de véhicules électriques.
  - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 3,2 milliards de dollars (2,6 %). Cette augmentation s'explique principalement par une modification de la méthode de comptabilisation des créances irrécouvrables liées aux impôts à recevoir visant à améliorer l'exactitude des données dans *La revue financière*. Par conséquent, ces charges sont désormais comptabilisées plus tôt dans l'exercice au lieu d'à la période d'après le mois de mars. La hausse des charges au titre de la défense a aussi contribué à l'augmentation des charges. L'augmentation a été compensée en partie par une baisse des coûts du personnel découlant de modifications aux régimes d'avantages futurs des employés annoncées dans le Budget de 2025.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (0,1 %), sous l'effet de l'augmentation des taux d'intérêt effectifs moyens et de l'encours des obligations négociables ainsi que des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation, compensés par la baisse des taux d'intérêt à court terme sur les bons du Trésor et des intérêts nets sur les opérations de swap de devises et les autres passifs.

Les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 9,7 milliards de dollars (240,7 %), ce qui s'explique principalement par l'amortissement accéléré de pertes actuarielles dans le présent exercice en raison de modifications aux régimes d'avantages futurs des employés.

Tableau 3  
Charges

	Mars			Avril à mars		
	2025	2026	Variation	2024-2025	2025-2026	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>						
Programme de la Sécurité de la vieillesse	6 918	7 463	7,9	80 837	83 201	2,9
Prestations d'assurance-emploi	2 919	2 817	-3,5	25 309	28 849	14,0
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs <sup>1</sup>	-80	18	122,5	-2 146	171	108,0
Prestations pour enfants	2 457	2 608	6,1	28 590	30 116	5,3
Total des principaux transferts aux particuliers	12 214	12 906	5,7	132 590	142 337	7,4
<b>Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités</b>						
Transfert canadien en matière de santé	4 330	4 534	4,7	52 070	54 662	5,0
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 409	1 451	3,0	16 909	17 416	3,0
Péréquation	2 104	2 181	3,7	25 253	26 170	3,6
Formule de financement des territoires	351	373	6,3	5 159	5 489	6,4
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	315	3 885	1 133,3	6 639	7 903	19,0
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	30	26	-13,3	2 368	2 467	4,2
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires <sup>2</sup>	585	466	-20,3	4 300	4 300	0,0
Autres arrangements fiscaux <sup>3</sup>	-605	-453	25,1	-7 597	-7 566	0,4
Total des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités	8 519	12 463	46,3	105 101	110 841	5,5
<b>Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers</b>	1 129	318	-71,8	15 517	4 297	-72,3
<b>Charges de programmes directes</b>						
Autres paiements de transfert <sup>4</sup>	26 751	28 300	5,8	102 763	102 863	0,1
Charges de fonctionnement <sup>4</sup>	15 596	8 980	-42,4	124 320	127 554	2,6
Total des charges de programmes directes	42 347	37 280	-12,0	227 083	230 417	1,5
<b>Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes</b>	64 209	62 967	-1,9	480 291	487 892	1,6
<b>Frais de la dette publique</b>	4 313	4 401	2,0	53 654	53 707	0,1
<b>Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes</b>	68 522	67 368	-1,7	533 945	541 599	1,4
<b>Pertes actuarielles nettes</b>	335	9 130	2 625,4	4 020	13 695	240,7
<b>Total des charges</b>	68 857	76 498	11,1	537 965	555 294	3,2

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Le soutien au revenu à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

<sup>2</sup> Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les accords bilatéraux relatifs au plan *Travailler ensemble* et les accords bilatéraux pour *Viellir dans la dignité*. Les fonds restants au titre des accords bilatéraux sur les services de soins à domicile, de soins communautaires, de soins en santé mentale et de traitement contre la toxicomanie ont été intégrés dans ces accords.

<sup>3</sup> Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec de façon continue à l'égard d'un transfert historique de points d'impôt, les subventions législatives et d'autres éléments. En ce qui concerne l'abattement du Québec aux fins des paiements de remplacement pour les programmes permanents, les sommes versées au Québec au titre du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux et de la péréquation sont inscrites ci-dessus de la même façon que les transferts aux autres provinces. Toutefois, puisqu'une partie des transferts versés au Québec prend la forme d'un abattement de l'impôt fédéral, ce montant doit être soustrait des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités. La partie restante de l'abattement du Québec correspond aux sommes recouvrées à l'égard du transfert de points d'impôt aux fins de l'ancien programme des allocations aux jeunes.

<sup>4</sup> Des données comparatives ont été reclassées afin de refléter la présentation de l'exercice en cours.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

Tableau 4

**Total des charges, par article de charges**

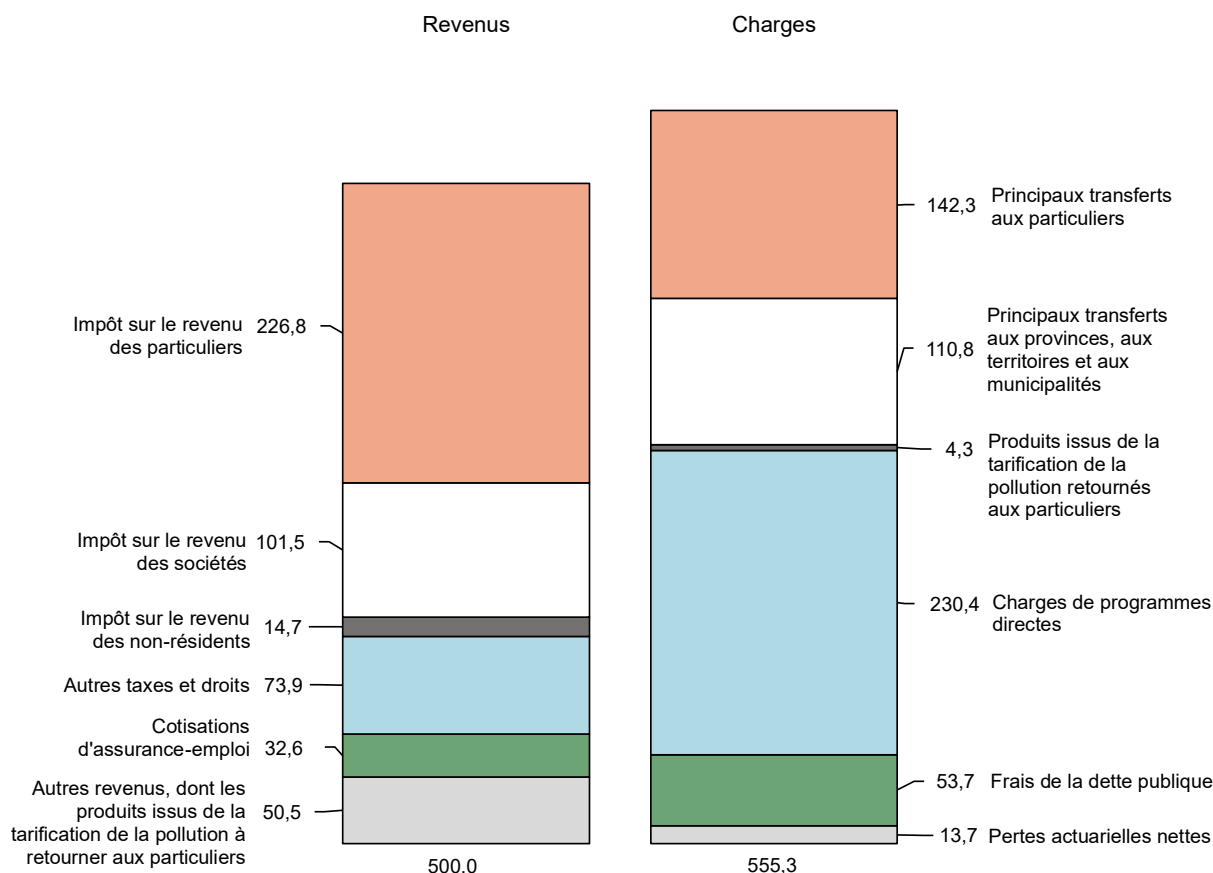
	Mars			Avril à mars		
	2025	2026	Variation	2024-2025	2025-2026	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paiements de transfert	48 613	53 987	11,1	355 971	360 338	1,2
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	7 752	-583	-107,5	72 697	69 162	-4,9
Transports et communications <sup>1</sup>	160	624	290,0	2 927	3 512	20,0
Information	165	183	10,9	544	571	5,0
Services professionnels et spéciaux <sup>1</sup>	4 514	5 077	12,5	22 299	23 190	4,0
Location	669	763	14,1	4 704	5 041	7,2
Réparation et entretien <sup>1</sup>	297	1 185	299,0	3 572	4 766	33,4
Services publics, fournitures et approvisionnements <sup>1</sup>	1 446	91	-93,7	4 440	3 436	-22,6
Autres subventions et charges <sup>1</sup>	438	1 687	285,2	8 019	12 647	57,7
Amortissement des immobilisations corporelles	132	-63	-147,7	4 998	5 093	1,9
Perte nette sur cession de biens	23	16	-30,4	120	136	13,3
Total des autres charges	15 596	8 980	-42,4	124 320	127 554	2,6
<b>Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes</b>	64 209	62 967	-1,9	480 291	487 892	1,6
<b>Frais de la dette publique</b>	4 313	4 401	2,0	53 654	53 707	0,1
<b>Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes</b>	68 522	67 368	-1,7	533 945	541 599	1,4
Pertes actuarielles nettes	335	9 130	2 625,4	4 020	13 695	240,7
<b>Total des charges</b>	68 857	76 498	11,1	537 965	555 294	3,2

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Des données comparatives ont été reclassées afin de refléter la présentation de l'exercice en cours.

Graphique 3  
Revenus et charges (d'avril 2025 à mars 2026)

3\$



Nota - Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Besoins financiers de 103,7 milliards de dollars d'avril 2025 à mars 2026

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 55,3 milliards de dollars et des besoins financiers de 48,4 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril 2025 à mars 2026 s'est soldée par des besoins financiers de 103,7 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 129,7 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5  
Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers  
M\$

	Mars		Avril à mars	
	2025	2026	2024-2025	2025-2026
<b>Solde budgétaire (déficit ou excédent)</b>	-23 880	-29 727	-43 154	-55 277
<b>Opérations non budgétaires</b>				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs	18 435	23 721	-9 784	14 405
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	550	1 598	9 640	12 449
Comptes de changes et produits dérivés	-7 655	-1 868	-10 012	2 720
Prêts, placements et avances	-7 953	-3 333	-67 108	-59 957
Actifs non financiers	-1 945	-6 501	-9 331	-18 029
Total des opérations non budgétaires	1 432	13 617	-86 595	-48 412
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-22 448	-16 110	-129 749	-103 689

Nota - Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Activités nettes de financement en hausse de 105,9 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 103,7 milliards de dollars et augmenté les soldes de trésorerie de 2,2 milliards de dollars en augmentant la dette non échue de 105,9 milliards de dollars. L'accroissement de la dette non échue a été obtenu principalement par l'émission d'obligations négociables.

À la fin du mois de mars 2026, les soldes de trésorerie s'élevaient à 48,3 milliards de dollars, soit 2,2 milliards de dollars de plus qu'à la fin du mois de mars 2025.

Tableau 6  
Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement  
M\$

	Mars		Avril à mars	
	2025	2026	2024-2025	2025-2026
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-22 448	-16 110	-129 749	-103 689
<b>Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement</b>				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	5 384	-13 021	81 753	111 075
Bons du Trésor	4 727	14 529	19 362	1 170
Total des emprunts en dollars canadiens	10 111	1 508	101 115	112 245
Emprunts en devises	6 776	1 698	8 311	-6 402
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	16 887	3 206	109 426	105 843
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	78	17	-191	42
<b>Variation nette dans les activités de financement</b>	16 965	3 223	109 235	105 885
<b>Variation de la trésorerie</b>	-5 483	-12 887	-20 514	2 196
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>			46 141	48 337

Nota - Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Dettes fédérales

La dette fédérale, ou le déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année sur l'autre du déficit accumulé reflète le solde budgétaire auquel s'ajoutent les gains et les pertes de réévaluation.

Les gains et pertes de réévaluation comprennent :

- les changements à la valeur marchande des produits dérivés, comme les accords de swap et les contrats à terme sur devises, auxquels le gouvernement a recours pour gérer les risques financiers;
- certains gains et pertes non réalisés sur instruments financiers et certains gains et pertes actuariels liés aux pensions et autres avantages futurs des employés déclarés par les sociétés d'État consolidées, les sociétés d'État entreprises et les autres entreprises publiques.

Les gains et les pertes de réévaluation ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire, mais sont plutôt imputés directement au déficit accumulé.

Le déficit accumulé a augmenté de 55,5 milliards de dollars entre avril 2025 et mars 2026, en raison du déficit budgétaire de 55,3 milliards de dollars et des pertes de réévaluation nettes de 0,2 milliard de dollars.

Tableau 7  
**État condensé de l'actif et du passif**  
M\$

	31 mars 2025	31 mars 2026	Variation
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	259 725	277 126	17 401
Dette portant intérêt			
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	1 169 397	1 280 472	111 075
Bons du Trésor	282 252	283 422	1 170
Total partiel	1 451 649	1 563 894	112 245
Payable en devises	29 557	23 155	-6 402
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	4 681	4 723	42
Total de la dette non échue	1 485 887	1 591 772	105 885
Régimes de retraite et autres passifs			
Régimes de retraite du secteur public	162 746	153 125	-9 621
Autres avantages futurs pour les employés et les anciens combattants	213 667	234 126	20 459
Autres passifs	7 031	7 738	707
Total des régimes de retraite et autres passifs	383 444	394 989	11 545
Total de la dette portant intérêt	1 869 331	1 986 761	117 430
Passif des comptes d'opérations de change	47 697	46 333	-1 364
Produits dérivés <sup>1</sup>	5 583	5 267	-316
<b>Total des passifs</b>	<b>2 182 336</b>	<b>2 315 487</b>	<b>133 151</b>
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et créances	281 394	286 586	5 192
Actifs des comptes d'opérations de change	201 362	194 687	-6 675
Produits dérivés <sup>1</sup>	1 752	1 664	-88
Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) <sup>2</sup>	278 520	340 597	62 077
Actifs des régimes de retraite du secteur public	25 722	24 818	-904
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>788 750</b>	<b>848 352</b>	<b>59 602</b>
<b>Dette nette</b>	<b>1 393 586</b>	<b>1 467 135</b>	<b>73 549</b>
<b>Actifs non financiers</b>	<b>127 102</b>	<b>145 131</b>	<b>18 029</b>
<b>Dette fédérale (déficit accumulé)</b>	<b>1 266 484</b>	<b>1 322 004</b>	<b>55 520</b>

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Le solde net des actifs et passifs dérivés au 31 mars 2026 comprend des pertes nettes de réévaluation de 2,4 milliards de dollars provenant du changement à leur valeur marchande pendant la période d'avril 2025 à mars 2026.

<sup>2</sup> Le montant du 31 mars 2026 comprend des gains nets de réévaluation de 2,1 milliards de dollars provenant des sociétés d'État entreprises et d'autres entreprises publiques, ainsi que des variations de la juste valeur des placements détenus par les sociétés d'État consolidées, pour la période d'avril 2025 à mars 2026.

## Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international, qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement, qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures déjà annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

*Nota* – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Gina Clark à l'adresse suivante : [gina.clark@fin.gc.ca](mailto:gina.clark@fin.gc.ca).

Mai 2026